

COMMUNIQUE DE PRESSE

Toulon, le 25/11/2009

CARQUEIRANNE

LA CRAU

LA GARDE

HYERES-LES-PALMIERS

OLLIOULES

LE PRADET

LE REVEST-LES-EAUX

SAINT-MANDRIER-SUR-MER

LA SEYNE-SUR-MER

SIX-FOURS-LES-PLAGES

TOULON

LA VALETTE-DU-VAR

Contact presse

Marie Minair
04 94 93 83 89
06 22 711 713
mminair@tpmed.org

www.tpm-agglo.fr

Mont Faron et Cap Sicié La « chasse » à la chenille redémarre !

La communauté d'agglomération TPM réitère sa campagne sanitaire de lutte contre la chenille processionnaire du pin sur les massifs du Faron pour la quatrième année consécutive et du Cap Sicié pour la troisième fois.

Cette opération aura lieu lundi 30 novembre 2009.

**Pour la presse, le rendez-vous est fixé
à 9h30 au sommet du mont Faron.**

Un insecticide biologique sera épandu par un hélicoptère (3 litres pour 10 000m²) sur 240 Ha de forêt communale du Faron et du Cap Sicié en vue d'éliminer la majeure partie des colonies de chenilles. L'opération, mise en œuvre par l'Office National des Forêts va durer 4 heures environ. Elle commencera à partir de 9h30 sur le mont Faron pour une durée d'une heure, et se poursuivra sur le Cap Sicié jusqu'en milieu d'après-midi.

Le produit utilisé est un insecticide de type biologique, **agrée par l'agriculture du même nom**, qui présente une innocuité totale sur tous les êtres vivants à l'exception des chenilles. Il se dégrade en 3 semaines sans effets connus sur l'environnement. Son nom commercial est : FORAY 48B.

L'objectif n'est pas d'exterminer les chenilles processionnaires mais bien de **les maintenir à un nombre raisonnable, compatible avec la fréquentation des massifs, et les risques sanitaires** que leur présence engendre.

La population peut fréquenter le massif sans aucun risque en évitant toutefois de lever les yeux au passage de l'hélicoptère car les microgouttelettes d'insecticide provoquent une sensation de gras désagréable que seul un rinçage à l'eau claire fera disparaître.

Conseils utiles : lors de vos promenades ne touchez pas aux chenilles ni à leurs nids ! Vous risquez une gêne respiratoire, des urtications sévères sur la peau et des lésions dans les yeux qui peuvent devenir très graves. Surveillez vos animaux domestiques (chiens, chats, chevaux principalement) s'ils croquent ces chenilles, ils risquent l'étouffement et, lorsqu'ils y échappent ils peuvent avoir une nécrose de leur langue.

Pour des raisons météorologiques ou administratives, le traitement pourrait être décalé d'1 à 2 jours.